



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 Février 2020

Exercice 2018-2019

L'an deux mille vingts, le lundi 10 Février à 18h30.

Les adhérents du Comité Régional d'Équitation de La Réunion se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au CREPS de Saint-Paul, sur convocation faite par le bureau.

Il résulte de la feuille de présence que :

11 établissements sur 28 représentant 114 voix sur 254 sont présents (rappel : quorum voix exigé 64, quorum clubs exigé 7).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30.

L'assemblée est présidée par la Présidente Mme Carole PAYET qui déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Céline FROUIN.

Membres du comité présents : Céline Frouin, Carole Payet, Florence Schupp

Mme Carole PAYET rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 04 Février 2019
 - 2) Rapport moral et d'activité 2018-2019
 - 3) Rapport financier présenté par Mr Bertin, Expert comptable
 - 4) Budget prévisionnel 2019-2020
 - 5) Questions diverses
-

Céline FROUIN précise qu'une seule question a été envoyée au CRE.

1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 04 Février 2019

Lecture individuelle du procès verbal de l'AGO.

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 114

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 04 Février 2019 est approuvé à la majorité.

2) Rapport moral et d'activité 2018-2019

Carole Payet demande si tout le monde a lu le rapport moral et propose de ne pas le relire mais d'échanger autour des points importants pour les clubs.

Mr Pernolet demande des précisions sur l'implication et le positionnement du CRE dans l'association Filière Equine, ce, par rapport au Conseil du Cheval et l'existence de ces deux entités ayant des objectifs similaires. La présidente fait part de sa démission de la Filière pour des raisons qui lui sont propre, démission jusqu'à présent non remplacée par un membre du comité directeur.

A la suite, il est également précisé par Mme Payet, que le projet de Pôle équestre, est un projet de la commune du Tampon ; elle ne peut donner plus d'information à ce jour mais une réunion avec les responsables est prévue bientôt.

Vote du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 114

Le rapport moral est approuvé à la majorité.

1) Rapport financier 2018-2019

Présentation du bilan financier par M. Michel Bertin, expert-comptable.

Total du bilan : 145 689€

Chiffre d'affaires : 73 436€

Résultat net comptable : 3 110€

Antoine Pernollet interroge sur la différence de coût des différents intervenants. Carole Payet précise que certains sont logés par des bénévoles, le CRE prend en charge l'accueil et le logement des autres. L'intervention de M. et Mme Ismalun a été très bien accueillie par les enseignants et cavaliers, une manière différente d'apprendre.

Vote du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 114

Le bilan financier est approuvé à la majorité.

2) Budget prévisionnel 2019-2020

Présentation du budget prévisionnel 2019/2020 par Florence SCHUPP, la trésorière.

Le budget a été entamé puisque 6 mois se sont déjà écoulés.

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 114

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.

3) Questions diverses

Corinne Esclavy a fait parvenir une question au CRE concernant l'aide du Département sur l'identification et s'étonne que les clubs ayant toujours été dans les règles n'aient pas le droit à cette aide qui sera versée prioritairement aux détenteurs qui n'ont pas déclaré leurs chevaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h43.

La Présidente :

Carole PAYET



La Secrétaire :

Céline FROUIN

